



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100661

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

***Réalisation d'un nouveau stade à Bordeaux Protocole d'accord
avec la Communauté Urbaine de Bordeaux. Décision.
Autorisation.***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du conseil municipal du 23 novembre 2009, vous avez donné un avis favorable de principe sur un engagement de la Ville à hauteur de 15 M€ pour la réalisation sur le site dit de la Jallère au quartier du Lac, d'un nouveau stade d'une capacité de 43500 places couvertes.

Par délibération du conseil municipal du 31 mai 2010, vous avez approuvé le recours à un contrat de partenariat, conclu au terme de la procédure de dialogue compétitif, pour la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, et éventuellement l'exploitation, ainsi que le financement partiel de ce nouveau stade.

La Communauté Urbaine de Bordeaux consultée, a confirmé son intérêt pour ce projet et proposé d'accompagner et soutenir la Ville dans sa réalisation.

La Communauté Urbaine de Bordeaux propose d'accompagner la réalisation de ce projet :

- en mettant à disposition de la Ville le terrain d'emprise aux conditions particulières prévues par elle pour la réalisation d'équipements publics,
- en assurant la desserte en transports en commun, et notamment par l'extension des lignes de tramway,
- en facilitant l'accessibilité et en améliorant la sécurité des autres modes de déplacement par un aménagement de l'espace public communautaire,
- en participant au financement de l'équipement par versement à la Ville d'un fonds de concours de 15M€,
- en étant associée à la gouvernance du projet.

Pour cela, la Ville et la Communauté Urbaine de Bordeaux ont élaboré un protocole d'accord définissant les modalités de participation de la Communauté Urbaine à la réalisation et la desserte du nouveau stade.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5215-26

VU le projet de protocole joint à la présente délibération

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'IL est de l'intérêt de la Ville et du projet d'associer à sa réalisation, du fait de ses compétences et de ses intérêts liés, la Communauté Urbaine de Bordeaux,

DECIDE

Article 1 : Le projet de protocole entre la Ville de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la réalisation du nouveau stade est approuvé.

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le présent protocole avec la Communauté Urbaine de Bordeaux

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire

